



Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion

COMMISSION COHESION SOCIALE

**Compte-rendu de la réunion du mercredi 18 novembre 2020 à 17h30
Visio-Teams**

ORDRE DU JOUR

Politique de la Ville

Postes d'adultes-relais

Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Khalifé KHALIFE, Adjoint au Maire

- Madame Jacqueline SCHNEIDER, Adjointe au Maire, Membre titulaire
 - Madame Gertrude NGO KALDJOP, Adjointe de quartier, Membre titulaire
 - Monsieur Michel VORMS, Conseiller Municipal Délégué, Membre titulaire
 - Monsieur Bouabdellah TAHRI, Adjoint au Maire, Membre titulaire
 - Madame Pauline SCHLOSSER, Conseillère Municipale, Membre titulaire
 - Monsieur Sébastien MARX, Conseiller Municipal, Membre titulaire
 - Madame Patricia ARNOLD, Adjointe au Maire, Membre suppléant
 - Madame Yvette MASSON-FRANZIL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
 - Madame Anne FRITSCH-RENARD, Adjointe au Maire, Membre suppléant
 - Monsieur Mamar MEHALIL, Conseiller Municipal Délégué, Membre suppléant
-
- Madame Nadine KRIEGEL, Responsable de la Cellule de Gestion, PPVCTI
 - Madame Catherine VOIRIN, Directrice, PPVCTI

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Madame Chanty HO, Conseillère Municipale Déléguée, Membre titulaire
- Madame Doan TRAN, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Madame Marina VERRONNEAU, Conseillère Municipale, Membre suppléant
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller Municipal, Membre suppléant
- Monsieur Patrick THILL, Adjoint au Maire

Monsieur Khalifé KHALIFE, ouvre la séance à 17H35 en excusant les membres ne pouvant être présents.

Il est signalé que le point relatif à la signature de la convention avec l'ANRU a été reporté au Conseil Municipal de janvier 2021.

1^{er} Point – Postes d'adultes-relais

Afin de développer la politique de proximité menée par la Municipalité, il a été décidé l'embauche de 3 adultes-relais. Les services préfectoraux ont donné un avis favorable et la rédaction de la convention est en cours. L'Etat prend en charge la quasi-totalité des frais financiers liés à ces embauches ; Une participation de 2 000 € par agent et par an reste à la charge de la Ville.

Ces postes seront rattachés au Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion. Ils sont destinés à des personnes d'au moins 30 ans, habitant dans un quartier prioritaire et sans emploi. Il s'agit d'un contrat à durée déterminée de 3 ans, renouvelable une fois. A ce titre, ils bénéficieront d'un suivi et d'un accompagnement de la part de l'unité emploi-insertion de la Ville de Metz.

Un adulte-relais est également un médiateur social. Il s'agit de favoriser l'accès aux habitants des quartiers prioritaires aux services publics et aux associations notamment. Ils accompagneront également les projets mis en place dans le cadre de la rénovation urbaine (remontée et descente d'informations lorsque les chantiers démarreront par exemple). Ils seront en relation avec les référents des Mairies de Quartier.

A la question de l'adéquation entre le profil recherché et les missions confiées, il est indiqué que les candidats doivent avoir le niveau Bac. Une formation relative à l'environnement administratif et institutionnel leur sera dispensée. Ils seront accompagnés par le responsable de la Gestion Urbaine de Proximité. Des points seront régulièrement réalisés au Pôle des Lauriers. Les adultes-relais seront sous la responsabilité hiérarchique de la responsable de la Cohésion Sociale et de la directrice du PPVCTI.

Il est spécifié aux membres présents que la Ville connaît actuellement un déficit d'informations sur les impressions des habitants des quartiers prioritaires en particulier. C'est pourquoi, il est envisagé l'embauche de 3 adultes-relais qui auront la connaissance du terrain et du public tout en restant dans le respect de l'impartialité et de la confidentialité.

Les trois postes seront positionnés comme suit :

- . Quartiers de Metz-Borny et Sablon-Sud
- . Quartiers de Bellecroix et Hauts de Vallières
- . Quartiers de Metz-Nord/Patrotte et Boileau

Ils seront en lien avec chaque élu de quartier et Monsieur MEHALIL. Des points réguliers seront réalisés avec le personnel du Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité
Proposition de rapporteur : Bouabdellah TAHRI*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 05.